



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-12469>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **24-12469**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-164854

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil départemental du Loiret

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22450001700013

Ville : Orléans

Code postal : 45945

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 45

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de diagnostic et de dépollution pyrotechnique d'une fraction des grandes douves du château de Sully-Sur-Loire

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112340

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date d'attribution : 10/01/24 Marché n° : 24023 Deminetec, 9 Av Mal De Lattre De Tassigny, 69330

Meyzieu Montant Ht : 74 300,00 Euros Sous-traitance : oui. Part de la sous-traitance Inconnue.

Renseignements complémentaires : Le présent marché peut être consulté sur simple demande au siège du Conseil départemental du Loiret - Pôle de la Performance de la Gestion Publique - Service des Ressources Mutualisées - 45945 Orleans, sous réserve de secrets protégés par la loi

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/02/2024